Master Lettres

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres. 2013, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02029585

HAL Id: hceres-02029585

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029585

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master

Lettres

de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Le président de l'AERES "signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné" (Article 9, alinéa 3, du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) :

Co-habilitation avec l'ENS Ulm (porteur) et Paris 4 pour la spécialité *De le Renaissance aux Lumières.*

Co-habilitation avec Paris 4 (porteur), l'ENS Ulm et l'Ecole des Chartes pour la spécialité *Etudes médiévales.*

Diplômation conjointe avec l'Université Ca'Foscari de Venise, l'Université de Lausanne et l'Université Humboldt de Berlin pour la spécialité *Master européen en Etudes françaises et francophones*.

Mention : Lettres

Domaine : Arts, lettres, langues (ALL)

Demande n° S3MA140006919

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Université Paris 7 – Denis Diderot : pour la spécialité *Métiers de l'Enseignement*.

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Paris 4 (rue de la Sorbonne Paris 5^{e}), ENS (rue d'Ulm), Ecole National des Chartes (rue de la Sorbonne Paris 5^{e}) : pour les deux spécialités co-habilitées *Etudes médiévales*, *De la Renaissance aux Lumières.*

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Spécialité master européen *Etudes françaises et francophones* : co-diplômation avec l'Université Ca'Foscari de Venise, l'Université de Lausanne et l'Université Humboldt de Berlin.

Présentation de la mention

La mention *Lettres* propose une formation en lettres débouchant, selon les spécialités, sur la recherche en doctorat, ou sur les métiers de l'enseignement, de la rédaction écrite, de la culture. Elle est organisée en plusieurs spécialités :

- Une spécialité (M1 et M2) *Lettres modernes*, orientée essentiellement, (mais non exclusivement) vers la recherche, et regroupant trois parcours (*Langue et littérature française*, *Etudes de genres et littératures francophones*, *Discours, culture, médias*).
- Une spécialité *Littérature générale et comparée*, qui comporte un parcours unique, orientée essentiellement, (mais non exclusivement) vers la recherche.
- Une spécialité (M1 et M2) master européen *Etudes françaises et francophones*, diplôme international conjoint avec l'Université Ca'Foscari de Venise, l'Université de Lausanne et l'Université Humboldt de Berlin.
- Une spécialité (M1 et M2) *Etudes médiévales*, co-habilitée avec Paris 4, l'Ecole normale supérieure et l'Ecole nationale des Chartes, portée par Paris 4, à forte spécialisation recherche dans le domaine de la médiévistique.
- Une spécialité (M1 et M2) *De la Renaissance aux Lumières*, co-habilitée avec Paris 4 et l'ENS, et portée par l'ENS, à forte spécialisation recherche dans le domaine des études sur les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.
- Une spécialité (M2) *Lettres appliquées aux techniques éditoriales et à la rédaction professionnelle* (LATERP), à visée professionnalisante, orientée vers les métiers de la rédaction.
- Une spécialité *Métiers de l'enseignement et de la formation*, qui n'est pas évaluée dans le cadre de cette campagne.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de master *Lettres* de Paris 3 a une structure claire, qui couvre les divers champs des études littéraires en littérature française et en littérature générale et comparée. L'ensemble de la mention ouvre, avec une accentuation dépendant de la spécialité choisie, sur les métiers de la recherche (avec poursuite en doctorat) et de l'enseignement (secondaire et supérieur), sur les métiers du livre, du journalisme, de la culture, de la rédaction. La mention a été restructurée et présente une offre plus claire et plus concentrée : les trois parcours de la spécialité *Lettres Modernes* sont désormais complémentaires et non redondants. Les mutualisations sont cohérentes, en particulier du fait de la mise en place d'un tronc commun entre les spécialités *Lettres modernes* et *Littérature générale et comparée* en M1. L'organisation pédagogique est pertinente et l'offre d'enseignement est particulièrement variée et de haut niveau scientifique. Selon les spécialités, la part du mémoire et la politique des stages varient en fonction des objectifs professionnels affichés. L'enseignement des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est variable : fort dans la spécialité *Lettres appliquées aux techniques éditoriales et à la rédaction professionnelles* (LATERP), notable dans les deux spécialités *Lettres Modernes* et *Littérature générale et comparée,* faible dans les deux spécialités co-habilitées *Etudes médiévales* et *De la Renaissance aux Lumières*. L'enseignement de langue vivante est obligatoire : il est particulièrement important dans la spécialité *Littérature générale et comparée* et dans le master européen, qui prévoit une mobilité sortante (séjour à l'étranger) obligatoire.

Les spécialités *Lettres Modernes* et *Littérature générale et comparée* sont accessibles en formation à distance.

La mention *Lettres* a un fort adossement à la recherche (moins marqué cependant, en toute logique, pour la spécialité LATERP). Elle s'appuie sur des équipes dont le rayonnement national et international est reconnu. La part des séminaires de recherche et du mémoire est importante et la formation par la recherche est très solide. Les quatre spécialités recherche sont d'un excellent niveau scientifique.

L'adossement aux milieux socio-professionnels semble surtout marqué pour la spécialité LATERP, mais le dossier manque de précision et ne permet pas d'évaluer objectivement cet aspect, pourtant essentiel pour cette formation.

Ce master est attractif et il est reconnu tant sur le plan national que sur le plan international. Les flux étudiants sont importants. La mention attire de nombreux étudiants étrangers. La spécialité *Master européen* (double ou tri-diplômation possible avec l'Université Ca'Foscari de Venise, l'Université de Lausanne et l'Université Humboldt de Berlin) et la spécialité *Littérature générale et comparée* ont une forte ouverture internationale. Néanmoins la mobilité étudiante pour ce qui est de la spécialité *Littérature générale et comparée* reste difficilement évaluable en l'absence de données précises quant à la nature des accords avec les universités étrangères mentionnées et au nombre d'étudiants concernés (tant par la mobilité entrante que par la mobilité sortante).

Les données manquent dans le dossier pour évaluer l'insertion professionnelle, sauf pour la spécialité LATERP où elle atteint 70 %. Pour ce qui est des spécialités *Lettres modernes* et *Littérature générale et comparée,* dont l'orientation est particulièrement adaptée à la poursuite d'études en doctorat, le taux de poursuite en thèse varie entre 10 et 20 %. Dans ces deux spécialités, un enseignement en « ouverture professionnelle » est organisé, témoignant d'une diversification des débouchés envisagés. Cependant il manque un suivi précis du devenir des étudiants.

Le point faible de cette mention est son pilotage, même si l'organisation de chaque spécialité est satisfaisante (selon des modalités qui varient en fonction de sa finalité). Si l'équipe pédagogique est nombreuse et cohérente, il n'existe pas encore de conseil de perfectionnement et le suivi des compétences et du devenir étudiant demeure faible.

- Points forts :
  - Le master a une dimension recherche très importante et constitue une formation par la recherche de qualité, reconnue internationalement et adossée à des équipes de haut niveau.
  - L'organisation est claire et pertinente. Des spécialités recherche (plus ou moins spécialisées), des spécialités professionnalisantes, une spécialité européenne se complètent bien.
  - Une ouverture internationale notable (en particulier pour le diplôme européen).
  - Une ouverture professionnelle en cours d'élargissement.

- Points faibles :
  - Le pilotage de la mention paraît insuffisant.
  - Le suivi des étudiants est à renforcer.
  - La description du parcours professionnalisant est insuffisante.
  - Les débouchés manquent encore, malgré les efforts fournis, de diversité.

Recommandations pour l'établissement

- Le pilotage de la mention pourrait être renforcé : la création d'un conseil de perfectionnement, prévue, devrait être effective.
- Le suivi des étudiants serait à améliorer.
- La description des débouchés devrait être précisée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B

Evaluation par spécialité

Lettres modernes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 3 (Censier).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Lettres modernes* est une spécialité recherche, organisée en trois parcours, correspondant à des champs disciplinaires différenciés centrés sur l'acquisition d'une culture littéraire générale, en langue et littérature françaises, avec pour le parcours 2, une ouverture aux études de genres et francophones, et une orientation plus professionnelle pour le parcours 3. Ces trois parcours sont : 1) *Langue et littérature françaises*, 2) *Etudes de genres et littératures francophones*, 3) *Discours, culture, médias*. L'enseignement présente un tronc commun avec la spécialité *Littérature générale et comparée* en M1 et une spécialisation plus marquée en M2. Une soutenance de mémoire est prévue. Les étudiants doivent suivre des cours et des séminaires de recherche. Un stage est obligatoire pour le parcours *Discours, culture, médias*.

- Appréciation :

L'offre pédagogique est variée et la spécialité est adossée à des équipes de recherche de haut niveau. L'organisation des parcours est cohérente et permet à la fois de consolider une culture générale littéraire et de développer des champs de compétences plus spécialisés. Si un enseignement en « ouverture professionnelle » est prévu, les stages ne sont pas obligatoires dans les parcours *Langue et littérature françaises* et *Etudes de genres et littératures francophones*. Si la formation en langue vivante est assurée, la présence des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) reste peu marquée. De nombreux échanges internationaux sont possibles, mais le dossier ne permet pas d'apprécier dans quelle mesure ils sont effectifs. La spécialité est offerte en enseignement à distance et elle peut être suivie dans le cadre d'une reprise d'études.

La spécialité développe une réflexion sur la diversification des débouchés. Ceux-ci sont essentiellement la poursuite d'étude en doctorat et l'enseignement. Cependant, en particulier pour le parcours *Discours, culture, médias* (mais aussi pour les deux autres parcours à orientation moins directement professionnalisante), la formation a des débouchés dans le domaine des métiers de la culture et de l'information.

Le pilotage de la spécialité n'est pas décrit précisément. Le dossier présente des lacunes quant au suivi des compétences de l'étudiant et au suivi de son devenir. Il ne semble pas y avoir de conseil de perfectionnement.

- Points forts :
  - Un adossement à la recherche de haut niveau.
  - Une forte cohérence pédagogique.
  - Une démarche d'ouverture à la professionnalisation.

- Points faibles :
  - Les structures de pilotage sont insuffisantes.
  - Le suivi du devenir des étudiants est faible.
  - Les modalités d'évaluation du mémoire sont imprécises.
  - La présence des TICE dans l'enseignement est trop faible.

Recommandations pour l'établissement

- La mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la spécialité serait souhaitable.
- Le suivi du devenir des étudiants et de l'acquisition de ses compétences serait à améliorer.
- Les modalités d'évaluation du mémoire devraient être précisées.
- La présence des TICE dans la formation serait à consolider.
- Les lacunes du dossier desservent la spécialité.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Littérature générale et comparée

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Littérature générale et comparée*, qui présente un tronc commun en première année avec la spécialité *Littérature française*, comporte un unique parcours et cible des compétences permettant d'aborder des littératures en langue française et en langues étrangères, dans des aires culturelles et temporelles diversifiées. Une formation en TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) et en langues vivantes (deux sont requises) est assurée.

- Appréciation :

La formation est solide et a une ouverture disciplinaire intéressante. Elle est assurée par une équipe pédagogique cohérente et de qualité. L'adossement à la recherche est de haut niveau. La formation s'accompagne d'une politique internationale soutenue, appuyée sur des relations avec de nombreuses universités étrangères. Elle est ouverte à l'enseignement à distance et possible dans le cadre d'une reprise d'études.

Si cette formation recherche ouvre naturellement sur la poursuite en doctorat, le dossier manque de précisions quant à la politique des stages et à la diversification des débouchés. La formation attire de nombreux étudiants, mais leur suivi et celui de leur devenir ne font pas dans le dossier, l'objet d'une attention particulière et les données manquent pour les évaluer. Les modalités pédagogiques restent floues, en particulier pour le mémoire.

Les données manquent quant au pilotage de la spécialité. Il ne semble pas y avoir de conseil de perfectionnement au niveau de la spécialité. Le dossier est imprécis sur un certain nombre de points concernant le pilotage.

- Points forts :
  - Un adossement à la recherche de haut niveau.
  - Une offre pédagogique de qualité, marquée par l'ouverture disciplinaire et culturelle.
  - Une large ouverture à l'international.

- Points faibles :
  - La professionalisation reste incertaine, malgré l'enseignement d'ouverture professionnelle proposé en M1.
  - Le stage est une simple possibilité ; son évaluation et son intégration dans le cursus ne sont pas clairement présentées.
  - Le pilotage est faible.
  - Les données sur le suivi du devenir des étudiants manquent.

Recommandations pour l'établissement

La professionnalisation pourrait être accentuée, en particulier en ciblant plus précisément les débouchés, en développant la politique des stages et le suivi du devenir des étudiants. Le pilotage de la spécialité serait à renforcer: la mise en place du conseil de perfectionnement remédierait à la faiblesse actuelle du pilotage.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Lettres appliquées aux techniques éditoriales et à la rédaction professionnelle (LATERP)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 3 (Censier).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est ouverte en M2. Elle est professionnalisante et cible des débouchés spécifiques (lexicographie, « rewriting »,…) énumérés dans la fiche RNCP. Elle permet l'acquisition de compétences dans le champ de la rédaction et des techniques de mise en œuvre de l'imprimé. Un stage en entreprise, avec validation du rapport de stage, est prévu. La reprise d'études est possible, tout comme l'alternance.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est lisible et cohérent et il est ciblé en fonction des métiers visés. Malgré le manque d'informations dans le dossier, la formation semble solide et en adéquation avec les objectifs définis. Le dossier est lacunaire quant aux compétences transversales. Le recrutement à l'entrée du M2 est sélectif, selon des modalités dont la description dans le dossier reste vague. La formation est attractive, l'insertion professionnelle à deux ans est satisfaisante. L'équipe pédagogique est cohérente et comporte à la fois des enseignants-chercheurs et des professionnels.

Le dossier est généralement lacunaire. De nombreuses informations manquent quant au suivi des étudiants, de leur devenir professionnel, des modalités d'évaluation, du pilotage. Les modalités d'évaluation du stage ne sont pas nettement définies. L'ouverture à l'international est faible.

- Points forts :
  - La professionnalisation de la formation et l'insertion professionnelle.
  - La cohérence pédagogique et l'équipe enseignante.

- Points faibles :
  - Les modalités d'évaluation manquent de précision.
  - Le dossier est lacunaire quant au pilotage et au suivi du devenir des étudiants.
  - Les critères de sélection des étudiants à l'entrée en M2 sont à préciser.
  - L'ouverture à l'international est faible.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait préciser les modalités d'évaluation, en particulier pour le stage, et les critères de recrutement des étudiants à l'entrée du M2. Le suivi du devenir des étudiants serait à améliorer, tout comme une structure de pilotage de la formation. L'ouverture à l'international pourrait être développée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Master européen en études françaises et francophones

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 3 (Censier), l'Université Ca'Foscari de Venise, l'Université de Lausanne et l'Université Humboldt de Berlin.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Délocalisation(s) :

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Bi- ou tri- diplômation possible avec l'Université Ca'Foscari de Venise, l'Université de Lausanne et l'Université Humboldt de Berlin.

- Présentation de la spécialité :

Cette formation en études françaises et francophones a pour caractéristique la mobilité des étudiants, qui doivent passer au moins un semestre dans l'une des trois universités partenaires. La possibilité est ainsi ouverte à une bi- ou tri-diplômation. L'ensemble du master correspond aux normes des diplômes dits « européens ».

- Appréciation :

On rappelle la nécessité de remplir les dossiers soigneusement et de fournir les informations requises. Les données concernant cette spécialité étant particulièrement lacunaires, il est difficile de l'évaluer objectivement. Le diplôme semble attractif, même si les données chiffrées manquent pour évaluer les flux étudiants. L'organisation pédagogique est cohérente et lisible et d'un bon niveau scientifique. L'adossement scientifique n'est pas décrit, mais il semble reposer sur la mise en commun du potentiel des différentes universités. Le dossier est lacunaire sur de nombreux points : la description des compétences et des objectifs propres de la spécialité n'est pas donnée ; la politique des stages est floue ; rien ne concerne les publics ; les données sont absentes ou incomplètes sur le suivi des compétences étudiantes, sur le suivi de leur devenir, sur l'équipe pédagogique. La description des modalités d'évaluation manque de précision. La professionnalisation reste peu définie. Le dossier ne donne pas d'information sur les modalités de pilotage.

- Points forts :
  - L'ouverture à l'international.
  - La possibilité de bi- ou tri-diplômation.
  - L'attractivité de la formation.

- Points faibles :
  - Un dossier lacunaire qui laisse de nombreuses questions en suspens.
  - La spécification des compétences et des objectifs n'est pas précisée dans le dossier.
  - Il manque des données sur la professionnalisation et le suivi étudiant.
  - La politique des stages est floue.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait développer une politique de pilotage plus rigoureuse, insister sur la professionnalisation et la mise en place de stages évalués et obligatoires, préciser les compétences et les objectifs liés à la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

De la Renaissance aux Lumières

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Ecole Normale Supérieure (Paris).

Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Université Paris-Sorbonne (Paris IV).

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *De la Renaissance aux Lumières* s'adresse à des étudiants de lettres d'un très bon niveau, issus des classes préparatoires littéraires et d'universités françaises ou étrangères, désireux d'acquérir une connaissance approfondie de la littérature des XVIe-XVIIIe siècles à l'échelle nationale et européenne, ainsi que de son environnement linguistique, historique et philosophique. Cette spécialité a donc pour but de doter les étudiants d'un savoir interdisciplinaire sur la période et de leur donner les bases, en termes de connaissance et de méthodologie, nécessaires à l'élaboration d'un projet de recherche novateur dans le cadre d'un doctorat et utiles dans le cas d'une réorientation vers d'autres domaines que la recherche et l'enseignement supérieur (métiers du livre et de l'édition, de la culture et de la communication, haute fonction publique).

- Appréciation :

L'enseignement proposé dans cette spécialité permet d'acquérir les compétences disciplinaires attendues. La rédaction de deux mémoires de recherche évalués lors d'une soutenance constitue un moyen efficace d'initiation aux outils de la recherche (documentation, établissement de bibliographies scientifiques) et prépare à la production écrite de travaux scientifiques, ainsi qu'à leur restitution orale. Néanmoins, le dossier ne fournit pas d'indications sur les résultats d'apprentissage attendus, ce qui rend plus difficile l'évaluation de la cohérence de la formation proposée. La distribution des ECTS paraît aléatoire. On peut par ailleurs regretter qu'aucun stage ne soit prévu, même à destination des étudiants qui choisiraient les métiers du livre et de l'édition ou les métiers de l'animation culturelle. On aimerait en outre en savoir plus sur l'implication des étudiants dans les activités de recherche des laboratoires d'adossement. Il paraîtrait judicieux de leur proposer un dispositif spécifique d'initiation aux techniques numériques en littérature. Les relations et échanges internationaux ne correspondent pas encore à l'ouverture internationale recherchée au niveau de l'établissement. L'absence d'indicateurs ne permet pas de mesurer la mobilité ni entrante ni sortante des étudiants de cette formation.

La formation remplit ses objectifs en termes d'effectifs, ce qui est facilité par le fait qu'elle recrute surtout dans les rangs des élèves de l'Ecole Normale Supérieure. La forte sélection faite en amont garantit un excellent taux de réussite, ainsi que la concordance parfaite entre le devenir de ces diplômés et la formation aux métiers de la recherche que cible prioritairement cette spécialité : une enquête menée auprès des diplômés a permis de constater que, dans leur très grande majorité, ils passent l'agrégation, puis poursuivent en doctorat.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de très hauts niveaux dotés d'un rayonnement scientifique international, ce qui contribue à l'excellence de la formation. La structure fédérative choisie, qui réunit au sein de l'équipe de direction des représentants de l'Ecole Normale Supérieure et des universités partenaires, est

bien adaptée à la situation. L'encadrement pédagogique, assuré par un conseil où sont présents deux étudiants, par le directeur de recherche et par un tuteur, est très bon.

- Points forts :
  - Haut niveau des étudiants et du personnel enseignant.
  - Environnement scientifique privilégié de l'Ecole Normale Supérieure.
  - Excellence de l'enseignement proposé à orientation interdisciplinaire forte.
  - Adéquation parfaite de la formation et de l'objectif professionnel.

- Points faibles :
  - Manque d'ouverture internationale.
  - Etroitesse du recrutement.
  - Pas de formation aux nouvelles techniques numériques appliquées à la littérature.
  - Manque d'indicateurs de qualité pour une véritable auto-évaluation.

Recommandations pour l'établissement

Il paraît judicieux de diversifier l'origine du public reçu, notamment en renforçant la dimension internationale du recrutement. Il serait souhaitable d'élargir l'excellence de la formation donnée aux périodes de l'histoire littéraire qui débordent l'empan chronologique retenu et de donner une place dans l'enseignement à l'utilisation des nouvelles techniques numériques appliquées à la littérature. L'approche pédagogique par compétences devrait être privilégiée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+

Etudes médiévales : littérature, textes et savoirs

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés): /

Etablissement(s) en co-habilitation(s):

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

La formation a une finalité recherche et permet d'acquérir des savoirs interdisciplinaires nécessaires à une connaissance intime des lettres médiévales (philologie, langue, paléographie, codicologie, histoire littéraire, philosophie, histoire des sciences, etc.). L'objectif est clairement affiché : former des chercheurs en médiévistique. Les débouchés sont l'enseignement, la recherche, la conservation du patrimoine, la médiation culturelle essentiellement.

- Appréciation :

La formation est très variée, ce qui fait la richesse incontestable de celle-ci. Le partenariat entre Paris 3, Paris 4, l'ENS Ulm et l'Ecole des Chartes semble fonctionner de manière très efficace. On constate peu d'échanges internationaux (une étudiante chinoise). Les effectifs de la formation semblent assez réduits. Le master a ouvert ses portes en 2011. Il est sans doute trop tôt pour évaluer l'attractivité de cette spécialité. Néanmoins, la solidité de la formation, la grande richesse des enseignements et la qualité du partenariat entre les établissements co-habilités augurent une attractivité sans doute croissante dans les années à venir. Il s'agit là d'une formation de haut niveau et qui réunit une somme de compétences très large en études médiévales. La spécialité est extrêmement bien organisée. Une grande partie des disciplines relevant de la médiévistique est représentée dans le parcours M1/M2. La formation est d'excellence.

- Points forts :
  - La richesse et l'envergure de la formation.
  - L'originalité d'une telle formule couvrant toute la médiévistique.
  - La structure permettant de construire une formation adaptée à ses projets.
  - La performance des partenariats (P4, P3, Ecole des Chartes, ENS Ulm).
  - La cohérence de l'ensemble de la spécialité et du dispositif commun.

- Points faibles :
  - Effectif très réduit.
  - Peu de contacts internationaux.
  - Pas de contacts avec la vie professionnelle

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :
- Développer une politique vers l'international.
- Mettre en place une évaluation par les étudiants et observer le devenir des diplômés.
- Favoriser les échanges avec des universités et des laboratoires spécialisés hors Paris-Centre.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Métiers de l'enseignement

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ
SORBONNE
NOUVELLE
PARIS 3
Membre fondateur de Sorbonne Paris Cité

PRÉSIDENCE

Paris, le 22 juillet 2013

Marie-Christine LEMARDELEY
Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

à

M. Jean-Marc GEIB,
Directeur de la Section des formations et des diplômes
AERES

Objet : observations et réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Monsieur le directeur,

Vous voudrez bien trouver ci-joint mes réponses au sujet de l'évaluation de l'offre de formation en master de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Elles se composent de réponses spécifiques par mention reprenant point par point différentes remarques formulées par les experts de l'AERES.

En collaboration avec les responsables de formation, les recommandations de l'AERES permettront d'envisager des axes de développement dans le cadre de la politique de l'établissement en termes d'offre de formation. Comme convenu, les observations et éléments de réponse synthétique sur les rapports "offres globales" niveau licence et master vous seront ainsi transmis d'ici la fin août.

En vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

UNIVERSITÉ DE LA SORBONNE NOUVELLE – LA PRÉSIDENTE

M.C. Lemardeley

Marie Christine Lemardeley

17 rue de la Sorbonne 75230 Paris cedex 05 – Tél. 01 40 46 28 84 / 01 40 46 28 86 – Fax. 01 40 46 29 36
presidence@univ-paris3.fr - www.univ-paris3.fr

MENTION - Lettres
(SHS 5)

Le rapport souligne la pertinence et la clarté de l'offre master en lettres ainsi que son attractivité. Les responsables de la mention Lettres et de ses spécialités remercient les évaluateurs pour leurs conseils et souhaitent apporter quelques précisions.

Nous pouvons donner, pour la Mention, quelques éléments de réponse concernant :

- **le pilotage de la mention**

Le pilotage de la mention : Selon le rapport « le pilotage de la mention est insuffisant ». Le conseil de perfectionnement vient d'être mis en place. Il réunit pour la mention lettres les responsables de chaque spécialité et deux étudiants (dont le responsable master de l'association des étudiants en lettres RELISONS, voir infra).
Ce conseil se réunit une à deux fois par an, sur invitation du responsable de mention pour :
-faire évoluer la mention lettres en fonction de l'évolution du contexte (celui du PRES notamment), étudier et mettre en œuvre les mutualisations éventuelles, entre spécialités, mais aussi intra et extra-établissement.
- Analyser, prendre en compte et faire évoluer l'offre du master en fonction des résultats de ce qui fait l'objet de la 2e remarque : « Le suivi des étudiants est à renforcer ».

- **le suivi des étudiants**

L'étude du suivi des étudiants relève en premier lieu des attributions de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante) qui l'a mise en place pour la première fois en 2012 pour le master. Il était impossible d'en exploiter le résultat pour ce rapport. Une des missions du conseil sera précisément d'exploiter ces résultats et de faire évoluer nos formations en fonction des besoins.
Etant donné le taux de réponse assez faible de ces enquêtes, nous allons également utiliser nos listes de diffusion pour :

procéder à une évaluation des enseignements (en diffusant plus spécifiquement le questionnaire en ligne préparé par l'OVE)

suivre une cohorte pendant l'année qui suit l'obtention du diplôme.

et tirer les conséquences de cette meilleure connaissance de notre public en termes d'offre de formation. L'association RELISONS — REcherches LIttéraires SOrbonne Nouvelle (Relisons.org) — qui associe des étudiants de Doctorat et de Master de Littérature française de la Sorbonne Nouvelle est une aide précieuse dans cette perspective. Le responsable master de cette association fait en particulier le lien entre master et doctorat, fédère et informe les étudiants de masters. L'association s'attache à constituer un annuaire des anciens de notre formation dont nous allons pouvoir tirer parti comme de l'ensemble du réseau ainsi constitué, ce que nous faisons ponctuellement, lors des journées portes ouvertes, lors des réunions d'informations à destination des L3 et des M1.

- **« les débouchés manquent encore, malgré les efforts fournis de diversité »**

Si 10 à 20% des étudiants poursuivent dans la voie de la recherche, une majorité de nos étudiants s'oriente vers la voie de l'enseignement, celle du CAPES ou de l'agrégation, qui est elle-même une porte vers la recherche. Il est difficile de dire aujourd'hui la façon dont se reconfigurera exactement le rapport du master recherche au master enseignement après la création des ESPE, étant donné que nous sommes en pleine négociation. Nous avons d'ores et déjà prévu que tout titulaire d'un master enseignement désireux de revenir à la recherche pourrait le faire en étant dispensé d'une grande partie des cours et des séminaires.
La particularité de la mention lettres est qu'elle comporte à la fois un master professionnel, un parcours orienté vers les métiers de la culture, et des parcours classiques orientés vers la recherche et l'enseignement, mais qu'elle joue aussi par l'ouverture de deux de ses spécialités à distance, un rôle de formation continue de collègues de l'enseignement secondaire déjà en poste. L'enquête de l'OVE sur la cohorte 2009 montre que 34% avaient déjà un emploi lors de l'obtention de leur diplôme de master (dont 50% un emploi stable). Selon l'étude de l'OVE 77% des étudiants ayant obtenu leur diplôme en 2009 avaient un emploi en 2011 (11% de la cohorte n'avait pas d'emploi et n'en cherchait

pas). L'enquête n'est pas assez fine et nous devrons améliorer ce point mais sur ces 77%, 71% des diplômés appartiennent à la catégorie profession intellectuelle supérieure, cadre, etc.

Master Européen en *Etudes Françaises et Francophones*

Nous répondons point par point

- **« Le dossier est lacunaire »**

Ce master est une création, il était en cours de stabilisation au moment du rapport. Une des universités partenaires Lausanne s'est retirée, d'autres universités sont intéressées et vont permettre d'ouvrir encore le champ en relation avec notre chaire d'études québécoises notamment. Les lacunes du dossier correspondent à une formation en gestation, nous avons tenu à le présenter d'ores et déjà car il va commencer à fonctionner durant ce contrat, mais les réponses seront apportées au fur et à mesure de la finalisation du projet.
Ce master présente la grande qualité de reposer sur une offre à la carte parmi les formations existantes de notre établissement. Le suivi de ce parcours à la carte de chaque étudiant sera confié au directeur de mémoire.

- **« La spécification des compétences et des objectifs n'est pas précisée dans le dossier »**

Ce master est réservé aux étudiants qui ont fait leur preuve en licence et qui par ailleurs possèdent des compétences linguistiques leur permettant un séjour à l'étranger. Le comité pédagogique examine les candidatures et retient celles qui répondent à ces exigences.
Les étudiants vont acquérir non seulement des compétences linguistiques, mais des savoir-faire méthodologiques complémentaires et différents. Le but est de leur donner l'expérience de la variété des cultures disciplinaires et académiques, ce qui favorise une conscience de l'ancrage européen des études françaises dans des contextes linguistiques et culturels différents. Les co-directions de mémoire sont encouragées.
Par leur séjour dans des cités historiques, les étudiants acquièrent une expérience internationale, à laquelle contribue la possibilité d'effectuer un stage dans leur pays d'accueil.
Objectifs : Ce Master permet de développer et d'institutionnaliser un réseau d'études françaises et francophones, fondé sur l'articulation entre enseignement et recherche et de former des étudiants prêts à prendre leur part comme enseignants et chercheurs dans ce réseau européen.

- **« Il manque des données sur la professionalisation et le suivi des étudiants »**

Il ne peut exister de données sur le suivi des étudiants puisque ce master n'existe pas encore.

- **« la politique des stages est floue »**

La politique des stages s'aligne sur celle de la spécialité Lettres modernes en France et de chacune des spécialités des universités d'accueil. Le stage en effet n'est pas un élément important de ce mastère qui a pour vocation de donner aux étudiants une expérience variée et internationale des systèmes d'éducation, des domaines et des méthodes. D'autre part chaque université a des habitudes un peu différentes pour les stages: très intégrés à Venise et moins présents à Berlin.

Spécialité Lettres Modernes

Nous nous étions efforcés dans le rapport d'éviter les redondances entre les explications concernant la mention et celles concernant la spécialité : étant donné le poids de cette spécialité Lettres modernes dans l'ensemble de la mention Lettres beaucoup d'éléments en effet se recoupent inévitablement. Nous allons donc les reprendre pour répondre aux remarques des évaluateurs. En ce qui concerne la **spécialité Lettres modernes**, nous souhaitons répondre sur 3 points:

- **Pilotage : selon le rapport « les structures de pilotage sont insuffisantes »**

Nous réunissons à chaque rentrée et plus souvent en cas de besoin les responsables de parcours qui constituent avec chacun des responsables d'année (M1 et M2) le conseil de cette spécialité qui n'a pas vocation à redoubler le travail fait en conseil de mention, mais à veiller aux harmonisations et mutualisations entre les parcours, aux réorientations éventuelles des étudiants d'un parcours à l'autre, notamment au moment du passage de M1 en M2 ainsi qu'au suivi des étudiants des différents parcours de cette spécialité. Nous tenons par ailleurs à la collégialité et il nous semble essentiel que l'ensemble des collègues qui dirigent les recherches de nos étudiants participe aux réunions qui concernent le master et notamment aux jurys de fin d'année, afin de procéder ensemble à la réflexion sur les réorientations éventuelles en fin de M1 et à la sélection des candidats aux contrats doctoraux en fin de M2. C'est cette collégialité de l'ensemble des collègues qui dirigent des recherches qui assure le bon fonctionnement de la spécialité, la circulation des informations, l'harmonisation des pratiques et qui est essentiel au suivi même des étudiants, chacun des directeurs étant garant et soucieux, collégialement, de ce suivi.

- **« Le suivi du devenir des étudiants est faible »**

La réponse est identique à celle faite à propos de la mention Lettres. Il nous semble plus intéressant de mener cette enquête au niveau de la mention et d'en tirer parti pour harmoniser et faire évoluer de manière cohérente notre formation.

- **« les modalités d'évaluation du mémoire sont imprécises »**

Elles sont précisées dans les brochures qui présentent les années de master. Le mémoire de M1 est évalué lors d'une soutenance où l'étudiant présente son travail au directeur du mémoire. Le mémoire de M2 est évalué par un jury de deux professeurs (ou MCF HDR) lors d'une soutenance.

- **« La présence des TICE dans l'enseignement est trop faible »**

L'enseignement des TICE est pris en charge par l'université au niveau des enseignements transversaux pour toutes les mentions et toutes les spécialités. Une formation d'1h30 est proposée aux étudiants au 2e semestre du M1 ou au 1er ou au 2e semestre du Master 2. Le choix du semestre où il désire suivre cette UE d'informatique est laissé à l'étudiant, en fonction de l'état d'avancée de ses travaux et de ses besoins, c'est pourquoi elle n'apparaît pas en tant que telle dans les maquettes et n'est pas créditée de crédits spécifiques.

Nous voudrions insister pour finir sur la qualité de la formation que nous nous efforçons de proposer, qui est le meilleur gage d'insertion professionnelle. La vocation du master recherche est d'abord de conduire aux métiers de la recherche et de l'enseignement. La préparation à l'agrégation est en effet devenue récemment un débouché du master recherche et la préparation à l'agrégation de Lettres modernes a attiré ces deux dernières années environ 30% des étudiants issus du Master 2 spécialité Lettres modernes. Les bons résultats obtenus les années précédentes (les deux premiers à l'agrégation 2010 et 2011 ont préparé l'agrégation à la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et étaient issus de notre master recherche spécialité Lettres Modernes) sont encourageants. Nous conseillons fortement cette voie aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers la recherche en littérature afin de consolider leur formation et d'assurer leur avenir.
Par ailleurs le cours de tronc commun d'orientation professionnelle de M2 de la spécialité Lettres modernes, organisé par un professionnel du monde de l'édition, est l'occasion de faire rencontrer aux étudiants des intervenants du monde professionnel. Cette année, par exemple, une série de conférences a permis aux étudiants de M2 de rencontrer et de dialoguer avec un conservateur de la BNF, responsable de Gallica, avec un libraire, une éditrice de BD, un scénariste et réalisateur et avec notre intervenant qui travaille dans le monde de l'édition. Ce collègue, qui aide aussi les étudiants à trouver des stages, leur ouvre ainsi des portes en valorisant la formation littéraire comme base de ces différents débouchés professionnels. Il est évident que dans ce domaine les débouchés le plus souvent ne sont pas immédiats et qu'une formation complémentaire est nécessaire. Mais elle peut être rapide et d'autant plus efficace que la formation générale est de qualité. Ce fonctionnement propre au monde anglo-saxon est en train de devenir plus fréquent en France. C'est dans cet esprit que nous travaillons.

Spécialité *Littérature Générale et Comparée*

Reprenant les arguments développés pour la spécialité Lettres modernes, nous souhaitons répondre en apportant davantage de précisions concernant les « points faibles » soulignés par le rapport AERES :

- **« La professionnalisation reste incertaine malgré l'enseignement d'ouverture professionnelle proposé en M1 »**

En complément de l'enseignement d'ouverture professionnelle proposé en M1, les étudiants de Master 2 ont la possibilité de suivre le cours de tronc commun d'ouverture professionnelle de l'offre de formation de la spécialité Lettres Modernes, organisé par un professionnel de l'édition.
« le stage est une simple possibilité. Son évaluation et son intégration dans le cursus n'est pas clairement présentée. »
En effet, il s'agit d'un master recherche et chaque année comprend la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche qui ne saurait être remplacé par un rapport de stage. Toutefois, les étudiants qui le souhaitent peuvent, en complément de leur formation, rechercher un stage et s'adresser au service transversal de l'établissement qui en est chargé : Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle.

- **« le pilotage est faible. »**

Outre le conseil de perfectionnement mis en place au niveau de la mention, précisons pour la spécialité que :
La commission de pédagogie de Littérature Générale et Comparée, qui autorise l'inscription en Master 1 ou 2, en présentiel et à distance, comporte trois membres amenés à examiner les dossiers des étudiants candidats à une inscription, à débattre de tel ou tel cas avec d'autres directeurs de recherches spécialistes des échanges culturels dans tel ou tel domaine linguistique et culturel, en particulier en ce qui concerne les étudiants étrangers (nombreux dossiers d'étudiants chinois, dossiers d'étudiants russes), à orienter les étudiants, en leur conseillant de s'adresser au directeur de recherches le plus à même de suivre leur travail suivant les domaines linguistiques et culturels concernés par le sujet de mémoire en cours de définition.
Respectant une pratique constante de collégialité, l'ensemble des collègues qui dirigent les recherches des étudiants (Maîtres de conférences pour le Master 1, Professeurs et Maîtres de conférences Habilités à diriger des recherches pour le Master 2, constituant une équipe pédagogique d'environ 13 collègues aux domaines de recherche diversifiés et liés à des domaines culturels et linguistiques) sont conviés à participer aux réunions qui concernent le master, notamment aux jurys de fin d'année, afin d'examiner les demandes d'inscription en M2, les éventuelles réorientations dans la spécialité Lettres Modernes ou les spécialités en Langues, Littératures et Civilisations Etrangères. Les Professeurs intervenant en Master 2 siègent à la commission qui procède à la sélection des candidats aux contrats doctoraux en fin de M2. Par ailleurs, les directeurs de recherche en Littérature Générale et Comparée sont ponctuellement amenés à travailler en coordination avec des directeurs de recherche de la spécialité Lettres Modernes et ceux des différentes spécialités de Langues, Littératures et Civilisations Etrangères, notamment en ce qui concerne l'évaluation de travaux des étudiants, les étudiants de la spécialité Littérature générale et Comparée ayant à suivre des séminaires en LLCE en M1S1 et M1S2 (obligatoires), en M2S1 (au choix), tandis que les étudiants de ces spécialités suivent éventuellement des séminaires d'option en Littérature Générale et Comparée. Par ailleurs les soutenances de mémoire de M2 peuvent concerner (notamment en cas de co-direction avec des directeurs de recherche de LLCE ou d'Orient-monde arabe) des directeurs de recherche de différentes mentions de Master.
La collégialité de l'ensemble des collègues qui dirigent des recherches garantit le bon fonctionnement de la spécialité.

- **« les données sur le suivi du devenir des étudiants manquent»**

La réponse est identique à celle faite ci-dessus à propos de la spécialité Lettres Modernes. Il nous semble plus intéressant de mener une enquête sur le devenir des étudiants au niveau de la mention et d'en tirer parti pour harmoniser et faire évoluer de manière cohérente notre formation. Il reste que, pour la spécialité Littérature Générale et Comparée, nombre d'étudiants inscrits sont étrangers et ne poursuivent pas dans tous les cas leurs études en France. Lorsqu'ils le font, ils sont parfois enclins à les poursuivre dans d'autres disciplines et/ou formations telles que la didactique du Français Langue

Etrangère ou tel concours d'enseignement dans l'une ou l'autre des spécialités en Langue Littérature et Civilisation Etrangère ou encore en Doctorat LLCE.
Par ailleurs certains étudiants français préparent en parallèle à leur formation de Master Recherche en Littérature Générale et Comparée des concours d'entrée dans des écoles telles que la FEMIS (se spécialisant dans l'écriture de scénarios). D'autres préparent les concours d'enseignement en Lettres Modernes, en particulier l'agrégation.

Master Pro *LATERP*

« Lettres appliquées aux métiers de l'édition et à la rédaction professionnelle »
Le rapport pointe le manque de précisions sur certains aspects du descriptif de la formation. Nous apportons ici des informations complémentaires :

- **« Les Modalités d'évaluation manquent de précisions »**

Chaque enseignement donne lieu à des modalités particulières, que l'on trouvera récapitulées ici :

Module I / Du mot au discours :
un dossier de terminologie et un travail lié au balisage d'un fichier en XML

Module II / Rédaction professionnelle :
Deux exercices sur table (rédaction de type professionnel et rédaction de type créatif), un dossier sur des questions d'énonciation liées à un contexte professionnel

Module III / L'édition : ses enjeux, ses acteurs et ses pratiques :
Dossier constitué d'une proposition d'ouvrage (maquette, compte prévisionnel, argumentaire)

Module IV / Les nouvelles technologies :
Exercices en temps limité : utilisation de la suite Office, PAO, pages en ligne

Par ailleurs, le cours d'anglais donne lieu lui aussi à un exercice évalué de version ou de rédaction d'un texte professionnel.

- **Modalités d'évaluation du stage**

Le stage prévu dans la maquette du master est de 400 h. Comme il s'agit d'un stage en alternance, effectué à temps partiel, du mercredi au vendredi, il peut s'étaler sur plusieurs mois (environ 20 semaines). Certains étudiants préfèrent bénéficier de cette longue durée dans la même entreprise, ce qui leur permet en particulier de suivre des projets éditoriaux de bout en bout ; d'autres souhaitent connaître des expériences diversifiées et effectuent deux stages, généralement dans des entreprises ou sur des postes très différents. Nos étudiants trouvent facilement des stages, et ont même généralement la possibilité de choisir entre plusieurs offres. Il s'agit au demeurant de stages conventionnés, rémunérés a minima. Le master est suffisamment connu pour attirer un assez grand nombre d'offres de stages (dont plusieurs émanent d'anciens étudiants) et nous observons avec plaisir que les entreprises qui ont accueilli nos stagiaires en redemandent les années suivantes.

Il est un peu complexe pour une entreprise d'accueillir un stagiaire à temps partiel mais l'adaptation se fait le plus souvent sans mal. Nous tenons à cette formule car elle permet un aller-retour très fécond entre la formation et l'expérience de terrain. Nos étudiants sont, tout au long de l'année et dans la même semaine, à la fois dans la salle de classe et dans l'entreprise. C'est la logique même d'un « master professionnel » et cela permet à la fois de rappeler aux entreprises qu'ils ont affaire à des stagiaires en formation et non à des professionnels sous-payés, et aux enseignants qu'ils n'ont pas affaire à des étudiants à temps plein mais à des stagiaires qui vivent, en parallèle, une riche expérience de professionnalisation.

Ce stage est évalué à travers la soutenance d'un rapport. Ce rapport, d'une trentaine de pages, présente les missions du stagiaire, contextualisées (présentation de l'entreprise, du secteur) et évaluées (échecs et réussites). Le rapport est soutenu en fin d'année devant un jury composé de deux enseignants du master. Les responsables de stages sont systématiquement invités à la soutenance mais, par manque de disponibilités, très peu parviennent à y être présents. La

soutenance dure environ une heure. L'étudiant présente d'abord, en une dizaine de minutes, son rapport puis le jury dialogue avec lui sur les points qui demandent des éclaircissements et des développements. Les critères mis en avant pour l'évaluation de ce travail sont les suivants : clarté de la rédaction et correction de la présentation, capacité à percevoir les enjeux globaux (au niveau de l'entreprise et du secteur d'activité) des activités réalisées par le stagiaire, mise en perspective des enseignements reçus et des compétences professionnelles acquises ou identifiées dans le cadre du stage. Il est important de préciser que nous ne souhaitons pas que les stages soient directement évalués par les entreprises. Il s'agit d'une formation universitaire, et la professionnalisation est évaluée du point de vue de l'université. En particulier, les stages peuvent être plus ou moins intéressants, effectués dans des contextes plus ou moins stimulants, dans des entreprises plus ou moins innovantes, sur des missions dont les hasards du calendrier et les aléas économiques peuvent faire varier grandement les objectifs et les perspectives. Nous n'évaluons donc pas le stage mais la capacité de l'étudiant à analyser son expérience et à en tirer parti.

La note attribuée au rapport de stage est dotée d'un fort coefficient et elle pèse donc considérablement dans l'évaluation globale de l'année. Nous réfléchissons actuellement à l'éventualité d'ajouter une dimension plus théorique à ce travail. Il nous semble en effet regrettable que des étudiants qui ont déjà produit un travail de recherche en M1 ne puissent pas, dans le cadre d'un M2, fût-il professionnalisant, mettre en valeur à la fois leurs capacités dans ce domaine et l'adossement de l'ensemble des enseignements à la recherche. Nous sommes cependant limités par la quantité de travail qu'il est possible d'attendre d'étudiants-stagiaires dont l'emploi du temps est déjà extrêmement dense. Il pourrait s'agir par exemple d'une section du rapport qui serait consacrée explicitement à une recherche sur une des problématiques découvertes lors du stage. Tel étudiant qui a travaillé sur des manuels scolaires de latin pourrait par exemple proposer une recherche, même rapide, sur l'évolution de ce marché depuis un siècle, ou tel autre, qui a aidé des auteurs à réécrire un ouvrage pourrait s'interroger sur telle marque d'énonciation sur laquelle il a dû particulièrement travailler. Cette mise à distance, requérant quelques lectures générales, serait certainement bénéfique à des étudiants qui, tout à leur stage, sont souvent plus préoccupés par les détails de ce début de vie professionnelle que par les perspectives générales dans lesquelles nous nous efforçons de le situer par nos enseignements.

- **« le dossier est lacunaire quant au pilotage de la mention »**

Outre le jury d'admission de début d'année et le jury de fin d'année, les enseignants du master sont réunis deux ou trois fois par an à l'occasion de réunions pédagogiques auxquelles assistent également les représentants des étudiants. Les décisions quant aux orientations et à l'organisation de la formation sont prises à cette occasion.

La coordination générale du master est assurée par deux des enseignants (actuellement, Mme Lala et M. Bernard). Cette responsabilité donne lieu à une décharge de service de 24 h. En outre, chaque module a un responsable, qui en coordonne les enseignements et l'évaluation.

La formation reçoit également un soutien administratif, sous la forme d'un demi-poste qui lui est affecté.

- **« Suivi du devenir des étudiants »**

La Sorbonne Nouvelle a engagé un processus de réorganisation de l'ensemble des services de la sphère de compétence du Conseil des études et de la vie universitaire qui doit aboutir à leur intégration dans une direction des études et de la vie universitaire (DEVU). Cette nouvelle direction comporte notamment un OVE renforcé, et la mise en œuvre d'un pôle « orientation et insertion des étudiants » qui permettront de mieux assurer le suivi de l'insertion des diplômés. Ce processus entrera dans la phase concrète de sa réalisation dès la rentrée universitaire 2013.

Pour le moment, nous ne disposons d'informations fournies par l'association des étudiants (Elzévir : http://elzevir.asso.free.fr/), qui tâche de retrouver la trace des anciens étudiants et de les fédérer autour de réunions conviviales et d'information. Elzévir recueille des témoignages d'anciens étudiants et essaie de constituer un annuaire. Par ailleurs, certains anciens étudiants reprennent ponctuellement contact avec nous, par exemple à l'occasion d'offres de stages.

Nous avons pris l'habitude, depuis trois ans, de réunir les étudiants de la promotion précédente et ceux de la promotion en cours à l'occasion d'un pot de bienvenue, en début d'année universitaire. Cela nous permet de garder le contact avec les diplômés et d'avoir une idée de leur devenir à très brève échéance (quatre ou cinq mois).

- **« Les critères de sélection des étudiants à l'entrée en M2 sont à préciser »**

La formation est ouverte à tout détenteur d'un niveau M1, quelle que soit sa discipline. La plus grande partie des candidats est issue de formations littéraires, au sens large, mais nous pouvons, chaque année, repérer quelques dossiers de candidats qui ont suivi des parcours juridiques, scientifiques, ou même très atypiques (reprises d'études, parcours à l'étranger). Cette diversité est importante au regard des attentes de la profession, qui recrute aussi, sur certains postes, des spécialistes du domaine éditorial ou rédactionnel concerné. Au demeurant, nous nous efforçons de former plutôt des généralistes, dotés d'une bonne culture générale et de compétences rédactionnelles solides, capables de s'adapter à des situations professionnelles diverses. L'enjeu est plutôt d'orienter des étudiants en Lettres, qui ont souvent de l'édition une vision assez stéréotypée (littérature générale, sacralisation de l'auteur, édition universitaire) vers les métiers très variés, et souvent méconnus, de l'édition (édition technique, livre pratique, scolaire, cessions de droits, etc.) et de la rédaction professionnelle (comptes rendus de réunions, communication interne des entreprises, web-rédacteur, etc.)

A cet effet, nous pratiquons une sélection dont l'organisation est assez lourde mais qui nous permet de mieux vérifier les aptitudes et les motivations des candidats. Nous recevons généralement deux centaines de dossiers pour un effectif de la formation qui a été fixé à vingt étudiants, pour tenir compte des réalités du marché du travail. Il s'agit par conséquent d'une sélection très stricte, requérant l'intervention de nombreux intervenants.

La première étape consiste en l'examen des dossiers de candidatures. Ceux-ci ont été déposés en mai-juin et comportent une lettre de motivation, un CV, les titres universitaires, le mémoire de M1 et les divers travaux ou rapports de stages que les candidats jugent utile de joindre. Ce dossier est examiné par un jury constitué pour moitié d'enseignants et pour moitié de professionnels de l'édition et de la rédaction. Nous avons, par le passé, tissé des liens avec des entreprises du secteur qui participent ainsi à la formation, en nous aidant à sélectionner les étudiants comme en les accueillant en stage. A ce stade, nous sélectionnons environ une centaine de dossiers, sur des critères qui sont : la qualité et l'originalité du parcours universitaire, la connaissance des métiers envisagés (en particulier, il est apprécié que les candidats aient fait au moins un stage d'observation dans une entreprise du secteur), les motivations exprimées.

Les candidats sélectionnés sont ensuite convoqués à des épreuves écrites (une journée, début septembre), qui comportent un test de rédaction (synthèse de documents, épreuve de trois heures) et une épreuve écrite de langue vivante (plusieurs langues sont proposées : anglais mais aussi allemand, espagnol, portugais, italien). Cette épreuve est destinée à vérifier les qualités rédactionnelles des candidats. On pourra trouver superflu de tester la capacité à lire et à écrire de diplômés de filières littéraires mais l'expérience a montré que cette épreuve permet de mettre en évidence des qualités spécifiques aux métiers de l'édition et de la rédaction : lecture rapide de documents portant sur des questions variées, rapidité d'exécution, respect d'un calibrage et de consignes qui ne sont pas celles des exercices universitaires traditionnels, mise en œuvre des compétences en langues vivantes, orthographe irréprochable. L'épreuve est corrigée par des enseignants de l'université.

Nous sélectionnons à ce stade environ la moitié des candidats (une cinquantaine), que nous auditionnons individuellement (mi-septembre). Cet entretien, qui dure environ un quart d'heure, est destiné à faire la synthèse de toutes les observations déjà recueillies sur le candidat et à dialoguer avec lui pour préciser la logique de son parcours et de son projet. Chaque jury est constitué d'un enseignant de l'université et d'un professionnel de l'édition ou de la rédaction.

Au terme de ces entretiens, nous établissons une liste de vingt candidats ainsi qu'une liste complémentaire, à laquelle nous avons recours en cas de désistement d'un des reçus. Il arrive en effet régulièrement que les candidats que nous avons sélectionnés le soient aussi par d'autres formations du même type et qu'ils choisissent un autre établissement (nous bénéficions tout aussi régulièrement de l'effet inverse).

Ce processus de sélection est évalué chaque année par les enseignants du master, au regard des performances de la promotion en cours. De manière générale, il n'a pas été modifié dans ses grandes lignes et nous donne satisfaction. Le plus gros inconvénient que nous lui trouvons est sa lourdeur : il mobilise en effet un grand nombre d'intervenants et nécessite des heures de travail, d'ailleurs en grande partie bénévole. Mais il nous semble que cela nous permet de ne proposer cette formation qu'à des candidats dont le parcours et les compétences leur donnent toutes les chances de bénéficier de nos enseignements et de pouvoir, par la suite, trouver du travail dans une profession qui connaît aujourd'hui des difficultés structurelles et n'est donc pas très ouverte aux jeunes diplômés. Il faut également ajouter que la difficulté de ce parcours de sélection valorise les admis à leurs propres yeux et donne du prix à leur accès au master, ce qui a des effets bénéfiques sur la motivation et la dynamique du groupe.

- **« L'ouverture à l'international est faible »**

Cette ouverture, à l'heure actuelle, est le fait des étudiants eux-mêmes, dont certains ont des parcours incluant des années de formation à l'étranger. Nous accueillons chaque année des étudiants étrangers (deux étudiantes américaines cette année, une étudiante italienne l'année dernière), à condition qu'ils aient un niveau de langue française suffisant. A l'inverse, nombre de nos étudiants ont effectué préalablement une mobilité à l'étranger et certains l'envisagent après l'année de formation.

Nous n'avons pas de partenariat formalisé avec des établissements à l'étranger mais nous sommes, l'année dernière, entrés en contact avec une université allemande, la Freie Universität (Berlin) qui dispose d'une formation semblable à la nôtre et nous sommes convenus de faciliter l'accès à nos cursus d'étudiants bilingues souhaitant combiner les deux masters. Malheureusement, aucun étudiant, cette année, ne correspondait à ce profil.

Le cours d'anglais du master est destiné à donner aux étudiants les moyens d'une mobilité internationale, en leur apportant les compétences en langue nécessaires.